GRAND-THÉATRE DE ROUBAIX

DIMANCHE 9 JANVIER, à 14 heures 30 et 18 heures 30
NOUVELLES REPRÉSENTATIONS DE GALA subventionnées par la Ville

LE JONGLEUR DE NOTRE-DAME

avec Ch. FRIANT et J. BELLIER et
SUITE DE DANSES
avec Lycette DARSONVAL
première danseuse-étoile de l'Opéra de Paris.

CASINO

Samedi: 15 h. - 19 h. 30
Dim.: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 30
Lundi: 15 h. - 19 h. 30

UN FILM DÉBORDANT DE GAIETÉ
AU GRÉ DU VENT
— LOCATION A PARTIR DU VENDREDI A 10 HEURES —

ROYAL LACROIX

Samedi 7 h. 30. Dimanche 2 h. 15, 5 h. et 7 h. 45. Lundi 3 h. et 7 h. 30.
LES DEUX ORPHELINES

UNIVERSEL
RUE DECREME
Samedi: 7 h. 30. Dim.: 2 h., 5 h. 30, 8 h.
Lundi et Jeudi: 2 heures et 7 h. 30.
Viviane ROMANCE
DANS SON MEILLEUR FILM
ANGELICA

FAMILIA
NOUV.-ROUBAIX. Sam. 7 h. Dim.: 2 h. 30, 7 h. Jeudi: 7 h.
JENNY JUGO dans
JENNY JEUNE PROF

TRAMWAYS

Samedi à 8 h. Dimanche: 2 h. 30, 5 h. 15, 8 h. Lundi, Jeudi: 3 h. 30 et 8 h.
Ilse WERNER dans une comédie d'émotion et de charme
EVEIL

RENAISSANCE

Sam. 20 h. D. 14 h. 30, 17 h. 15, 20 h. L. et J. 15, 19 h. 45
Le plus grande création de MICHEL SIMON dans
RIGOLETTO ou « LE ROI S'AMUSE »
LA SEMAINE PROCHAINE : JEUNES FILLES DANS LA NUIT

ROYAL
89, rue de l'Alma, ROUBAIX
Samedi 7 h. Dimanche 2 h. 15, 5 h. 45 h.
L'INEVITABLE Monsieur DUBOIS
ANNIE DUCAUX - ANDRÉ LUGUET

Ce soir 7 h. 30. D. 2 h., 5 h. 30, 8 h.

COLISÉE

Lundi mat. 2 h., soirée 8 h.

Ramon NOVARRO - Michel SIMON
Micheline PRESLE - Jacqueline DELUBAC dans
LA COMÉDIE DU BONHEUR
UNE COMÉDIE PLEINE D'ORIGINALITÉ

ALCAZAR
Ce soir 7 h. 30. D. 2 h. 30, 5 h. 15, 8 h. Lundi: mat. 2 h. 30, soir. 7 h. 30
Viviane ROMANCE
dans le film de sa vie :
FEU SACRÉ
La vie à la fois pénible et éblouissante d'une vedette

CAPREAU
Sam.: 7 h. 30 - Dim.: 4 h.-7 h. 30
Soeurs HAYAKAWA
Mireille BALIN
Pierre RENOIR
L. CARLETTI, TOUTAIN dans
L'Enfer du Jeu
Une aventure mystérieuse dans un cadre étrange et pittoresque

SPECTACLE PERMANENT
Pierre BLANCHAR

DIMANCHE ET LUNDI (de 2 h. 30 à 7 h.)
Dernière séance à 4 h. 30.
Michèle ALFA

LA NEIGE SUR LES PAS
D'APRÈS LE CÉLÈBRE ROMAN D'HENRY BORDEAUX.

CINÉ NOEL
Sam. 7 h. 30. Dim. 2 h., 5 h. 30, 8 h.
Lundi et Jeudi : 3 h. et 7 h. 30
Mardi : 7 h. 30

CARIOCA
Lundi: 3 h. Jeudi: 7 h. 30
Samedi: 7 h. 30. Dimanche: 3 h., 5 h. 30 et 8 heures.

Mon Amour est près de toi
avec TINO ROSSI

L'ETOILE
121, Rue de l'Epeule, 121 - ROUBAIX
Sam. 7 h. 45. Dim. 2 h. 15, 5 h., 7 h. 45.
Lundi : 3 heures 30
LE DESTIN FABULEUX DE DÉSIRÉE CLARY
avec Sacha Guitry, Gaby Morlay, etc...

CAFÉ DU BAZAR
DIMANCHE, GRAND GALA
Maguy MAX
FABREZY et Gabriel CLARISSE
— SAMEDI, SOIRÉE DE GALA —

LE ROXY
Cinéma, 1, rue Magenta - ROUBAIX
Vendr. 20 h. - Sam. 20 h. - Dim. 20 h.
Lundi 20 h. - Dim. 2 mat. 14.30, 17.30
JEANNE DORÉ
ou LE CALVAIRE D'UNE MÈRE

TILLEUL
208, rue Jules-Guesde — ROUBAIX
Samedi: 7 h. 30 — Dimanche: 2 h. 30 - 5 h. 15 - 8 heures — Mardi: 7 h. 30
Alerme, E. Popesco, J. Tissier
L'AGE D'OR

914, Grande-Rue - ROUBAIX
Téléphone : 543.21
SAMEDI : 7 heures 30

REX

DIMANCHE : 2 heures - 5 heures 30 et 8 heures
LUNDI et JEUDI : 3 heures

René DARY dans
FORTE TÊTE
Un film orient mené avec un train d'enfer
DESSIN ANIMÉ. - SEMAINE PROCHAINE: TARAKANOVA.

RENAISSANCE
MARDI à 10 h. 30, SUR SCÈNE :
AIMOS un chéri et on en entend d'une troupe de grande valeur

PALACE - FLERS
Sam. Lundi: 19.30 - Dim.: 2 h., 5 h., 8 h.
UN BEAU FILM
MONTE-CRISTO

CENTRAL CINÉ
Sam. 19 h. 30. D. 14 h. 30, 17 h. 30, 20 h. 30. L. 15 et 19 h. 30. M. 19 h. 30
L'INEVITABLE M. DUBOIS
avec Annie DUCAUX - André LUGUET - Mony ALMES - TRAMEL et SINOEL
Enfin une comédie vraiment gaie, pétillante d'esprit.

OLYMPIA
Sam. 7 h. 30. Dim. 2 h. 30, 5 h. 15, 8 h
Lundi 3 h. et 7 h. 30
Fernand GRAVEY, Simone RENANT
dans une comédie gaie, spirituelle, amusante
DOMINO
LA SEMAINE PROCHAINE : LA COMÉDIE DU BONHEUR

PONT DES PIATS
Sam. 7 h. 30. Dim. 2 h., 5 h., 7 h. 15, 8 h
Lundi 3 h., 7 h. 30. Mardi 7 h. 30.

RUE DES CHAMPS (T. 14.40)
Samedi: 7 h. 15 — Dimanche: 2 h. 30, 5 h. 15 et 8 h. — Lundi: 3 h. et 7 h. 15
MICHEL SIMON dans
LE ROI S'AMUSE
ou RIGOLETTO

Rialto
S. 7 h. 30. D. 2 h. 30, 5 h. 15
L. 3 h. 7 h. 30. J. 3 h. 7.30
HISTOIRES VIENNOISES

FAMILIA - BRUN-PAIN
Samedi: 7 h. 45 — Dimanche: 2 h., 5 heures, 7 h. 45 — Lundi : 7 h. 30
AMOUR - CONFLIT - DRAME dans
ANOUCHKA

REX-PRINTANIA
TOURCOING
Sam.: 7 h. 30 — Dim.: 2 h. - 5.30 - 8 h.
— Lundi à 3 heures —
Le destin fabuleux de Désirée Clary

Confort **Crétinier-Palace** Sonorisé
Loc. sam. à 14 h. 30 - D. 2 h. 30, 5 h., 7 h. 45. L. 3 h., 7 h. 30. J. 3 h.
DES JEUNES FILLES DANS LA NUIT
LA SEMAINE PROCHAINE : L'INÉVITABLE MONSIEUR DUBOIS

— NOUVEL HORAIRE —
SAMEDI : 7 heures 30

PAX
DIMANCHE : 2 heures 30 - 5 heures et 7 heures 45
JEUDI : 3 heures
LE VOILE BLEU
Le plus grand succès du cinéma français
ACTUALITÉS — La semaine prochaine : « TARAKANOVA ».

METRO-CINÉ
240, rue Carnot - WATTRELOS
NOUVEL HORAIRE :
SAMEDI 7 h. 30. DIMANCHE 3 h., 5 h. 30, 8 heures.
TOUS LES LUNDIS ET JEUDIS : matinée à 3 h. - soirée à 7 h. 30
FAUSSAIRES UN GRAND FILM POLICIER

FAMILIA Wos
Samedi 7 h. 30. Dim. 2 h. 30, 5 h., 7 h. 45.
Lundi 3 h., 7 h. 30. Jeudi 3 heures.
GABY MORLAY - LOUISE CARLETTI, LARQUEY
Des jeunes filles dans la nuit
SEMAINE PROCHAINE : L'INEVITABLE MONSIEUR DUBOIS

ALCAZAR (Croix-Blanche)
Samedi: 7 h. 30 - Dim.: 2 h. 30, 7 h. 30
Jeudi à 3 heures
Le petit FARGUETTE dans
« CRUX DE DEMAIN » ou
L'ENFANT DE TROUPE

— FAMILIA — CROIX —
UN BEAU FILM :
VALSE TRIOMPHALE
Samedi : 2 h. - Dimanche: 2 h. et 8 h.
Locat.: Sam. à 6 h. Dim. de 10 à 12 h.

SCALA
— MONT-A-LEUX —
SAMEDI, à 7 heures
Dimanche 3 séances 2 h., 4 h. 30, 7 h. 30.
LUNDI à 7 heures — JEUDI à 3 heures
EDWIGE FEUILLÈRE dans
Mam'selle BONAPARTE

VOTRE **RHUME** JUGULÉ RAPIDEMENT
Grâce aux Comprimés de
Broncodyl
EN VENTE TOUTES PHARMACIES.

Le Gérant : EDMOND PASCAL
Imp. du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue

Gandol
apaise les Douleurs chasse l'acide urique
Visa N° 844. P. 2644

AUJOURD'HUI vous avez abusé de votre estomac, vous souffrez... APRÈS-GUERRE vous soignez votre estomac, vous prenez du Gandol
LE Condim condiment moutarde LA
PYCONDIM

BIBLIOGRAPHIE

Le Guide pratique du sinistré

Cet ouvrage que l'on doit à M. Michel Faure est édité par le Centre d'information interprofessionnel, 18, rue de Monceau, Paris 8e. Il explique les dispositions légales en vigueur et pour rendre de grands services aux sinistrés (25 francs).

De 17 h. 09, CE SOIR à 8 h. 44, DEMAIN
OBSCURCISSEMENT TOTAL DES LUMIÈRES

BAUME TUE-NERF MIRIGA
PRODUIT TRÈS EFFICACE CONTRE
MAUX DE DENTS
LE SOIR 3 PRUNELLES RIGNAUX pour
Les Mat. Iron-Oxalés marque LION

PUBLICATIONS LÉGALES

Compagnie des Mines de houille de Marles
(Pas-de-Calais)

Société anonyme au capital de 240.000.000 de francs
R. C. Seine 131.140
Siège social : 3, Square de l'Opéra, à Paris

Avis de convocation à une assemblée générale ordinaire et conséquemment extraordinairement.

Les actionnaires de la Cie des Mines de houille de Marles sont convoqués en assemblée générale ordinaire conséquemment extraordinairement pour le mercredi 20 janvier 1944, à 15 heures au siège social : 3, Square de l'Opéra à Paris.

ORDRE DU JOUR

Rapport du Conseil d'administration. Autorisation à lui donner de procéder à un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total maximum de 200 millions de francs.

Extrait des statuts

Art. 20. — L'Assemblée générale se compose d'actionnaires propriétaires de cinquante-deux actions au moins.

Toutefois les propriétaires de moins de cinquante-deux actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un membre de l'assemblée.

Si le nombre d'actions nominatives est inférieur à cinquante-deux, les représentants des titulaires de ces actions voulant user du droit de réunion ci-dessus visé, doivent déposer leur pouvoir au siège social cinq jours au moins avant la date de l'assemblée.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent, pour avoir le droit d'assister à l'assemblée générale, déposer cinq jours avant la réunion au siège social soit leurs titres, soit les récépissés en constatant le dépôt dans les maisons de banque ou établissements indiqués dans l'avis de convocation ou dans les conditions déterminées par le Conseil d'administration ; il en remis à chaque déposant une carte nominative d'admission à l'assemblée.

Art. 22. — Nul ne peut se faire représenter à une assemblée générale que par un mandataire membre lui-même de l'assemblée.

Toutefois les Sociétés en nom collectif, en commandite simple, en commandite par actions à responsabilité limitée ou anonymes, actionnaires et ayant le droit, d'assister à une assemblée pourront n'y faire représenter, savoir :

Les Sociétés en nom collectif ou en commandite, à la personne désignée à l'article 19 de leurs statuts ;

Les Sociétés anonymes par un délégué du Conseil d'administration, sans qu'il soit nécessaire que ces représentants soient eux-mêmes actionnaires.

Les femmes mariées sous tout autre régime que celui de la communauté de biens, étant régulièrement représentées par leurs maris et les mineurs et interdits par leurs tuteurs.

Chaque actionnaire représente de plein droit le nu-propriétaire, ainsi qu'il est dit à l'article 18.

La forme des pouvoirs est déterminée par le Conseil d'administration.

Les établissements où les titres au porteur peuvent être déposés conformément à l'article 19 de ces statuts sont : Banque nationale pour le Commerce et l'Industrie et ses agences ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris ; Banque L. Dupont et Cie et ses agences ; Banque de l'Union Parisienne, 6 et 8, Bd Haussmann, à Paris ; Comptoir National d'Escompte de Paris et ses agences ; Crédit Algérien, 19, Place Vendôme, à Paris ; Crédit Commercial de France et ses agences ; Crédit Lyonnais et ses agences ; Crédit du Nord et ses succursales ; Société Générale et ses agences ; Société Générale de Crédit Industriel et Commercial et ses succursales. 3029id

Tribunal de 1re instance de Lille

EXTRAIT

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal de 1re instance de Lille le 18 novembre 1942, il appert que : JAMBENS Julie, femme TAHON Fernand, âgée de 59 ans, cultivatrice, demeurant à Lille, 100, rue Emile-Vandenberghe, a été condamnée à deux mois d'emprisonnement et trente mille francs d'amende pour avoir à Lille, le 27 mars 1942, falsifié son lait par un mouillage à 20 % et sur les conclusions de Me CRUSSAIRE, avocat, a été condamnée à deux mois d'emprisonnement et trente mille francs d'amende pour avoir à Wattrelos, le 12 mars 1942, falsifié par lui à l'Union des producteurs de lait et de beurre du Nord et du Pas-de-Calais, intervenant : un mouillage de 16 %.

Les conclusions de Me CRUSSAIRE, avocat, a été condamnée à payer le titre de dommages-intérêts à l'Union des Producteurs de Lait et de Beurre du Nord et du Pas-de-Calais, intervenant comme partie civile, la somme de mille francs ; le Tribunal l'a, en outre, condamnée en tous les dépens et a ordonné à ses frais l'insertion du présent jugement par extrait dans les journaux « L'Echo du Nord », « Le Réveil du Nord », « Le Journal de Roubaix », ainsi qu'à l'affichage du dit jugement, dont un exemplaire à la porte principale de la Mairie de Wattrelos et l'autre à la porte de son domicile, sans toutefois que le coût du dit affichage puisse excéder la somme de cinq cents francs. Le tout par application des articles 1, 2 et 7 de la loi du 1er août 1905, 1384 du Code civil et 29 du Code pénal, 194 du Code d'instruction criminelle ; 3 de la loi du 23 juillet 1867, N'y ayant appel. — Vu au parquet. Pour le Procureur de la République, le substitut : (s.) Hellot. — Pour extrait conforme, le Greffier : (s.) Debels.

Tribunal de 1re instance de Lille

EXTRAIT

D'un jugement rendu contradictoirement le 13 décembre 1943, par la 2e chamb. du Tribunal de 1re instance de Lille, il appert que LAMBIN Julienne, femme IMBERT Aimable, âgée de 60 ans, cultivatrice, demeurant à Fournes-en-Weppes, a été condamnée à deux mois d'emprisonnement et trente mille francs d'amende pour avoir à Fournes-en-Weppes le 8 juillet 1943, falsifié son lait par un mouillage de 20 %, et sur les conclusions de Me CRUSSAIRE, avocat, a été condamnée à payer à titre de dommages-intérêts à l'Union des Producteurs de Lait et de Beurre du Nord et du Pas-de-Calais, intervenant comme partie civile, la somme de mille francs ; le Tribunal l'a, en outre, condamnée en tous les dépens et a ordonné à ses frais l'insertion du présent jugement par extrait dans les journaux « L'Echo du Nord », « Le Réveil du Nord », « Le Journal de Roubaix », ainsi qu'à l'affichage du dit jugement, dont un exemplaire à la porte principale de la Mairie de Fournes-en-Weppes et l'autre à la porte de son domicile, sans toutefois que le coût du dit affichage puisse excéder la somme de cinq cents francs. Le tout par application des articles 1, 2 et 7 de la loi du 1er août 1905, 1384 du Code civil et 29 du Code pénal, 194 du Code d'instruction criminelle ; 3 de la loi du 23 juillet 1867. N'y ayant appel. Vu au parquet. Pour le procureur de la République, le substitut : (s.) Hellot. — Pour extrait conforme, le greffier : (s.) Debels. 2913id

Tribunal de 1re instance de Lille

EXTRAIT

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal de 1re instance de Lille le 26 juillet 1943, il appert que : 1° DUPONT Léon, âgé de 50 ans, confectionneur ; 2° DUPONT Michel, âgé de 19 ans, employé de magasin, demeurant ensemble à Tourcoing, 133, rue des Plats, ont été condamnés : le premier à deux mois d'emprisonnement et cinquante mille francs d'amende ; le second à dix jours de prison et vingt-cinq mille francs d'amende, pour avoir, à Tourcoing, de juin 1942 à octobre 1942, commis les délits de hausse illicite sur des tissus et des articles confectionnés, de vente sans facture et d'infraction à la loi sur les articles textiles. Le tribunal a, en outre, ordonné la confiscation des marchandises saisies et l'insertion du présent jugement par extrait dans les journaux « L'Echo du Nord », « Le Réveil du Nord » et le « Journal de Roubaix » ; le tout par application des articles 13, 18, 38, 37, 38, 62, 66, 68 et 69 de la loi du 21 octobre 1940 modifiée ; 1 et 5 de la loi du 20 mars 1941, modifiée ; 2 et 6 de la loi du 27 juin 1942 ; 463, 72, 55, 52 du code pénal ; 1384 du code civil ; 366 et 194 du code d'instruction criminelle ; 3 de la loi du 29 juillet 1867. — Vu au parquet. Pour le procureur de la République, le substitut : (s.) Hellot. — Pour extrait conforme, le greffier : (s.) Dubois. 2912id

Tribunal de 1re instance de Lille

EXTRAIT

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal de 1re instance de Lille le 18 novembre 1942, il appert que : JAMBENS Julie, femme TAHON Fernand, âgée de 59 ans, cultivatrice, demeurant à Lille, 100, rue Emile-Vandenberghe, a été condamnée à deux mois d'emprisonnement et trente mille francs d'amende pour avoir à Lille, le 27 mars 1942, falsifié son lait par un mouillage à 20 %, et sur les conclusions de Me CRUSSAIRE, avocat, a été condamnée à deux mois d'emprisonnement et cinquante mille francs d'amende pour avoir à Wattrelos, le 12 mars 1942, falsifié par lui à l'Union des producteurs de lait et de beurre du Nord et du Pas-de-Calais, intervenant : un mouillage de 16 %.

Les conclusions de Me CRUSSAIRE, avocat, a été condamnée à payer le titre de dommages-intérêts à l'Union des Producteurs de Lait et de Beurre du Nord et du Pas-de-Calais, intervenant comme partie civile, la somme de mille francs ; le Tribunal l'a, en outre, condamnée en tous les dépens et a ordonné à ses frais l'insertion du présent jugement par extrait dans les journaux « L'Echo du Nord », « Le Réveil du Nord », « Le Journal de Roubaix », ainsi qu'à l'affichage du dit jugement, dont un exemplaire à la porte principale de la Mairie de Wattrelos et l'autre à la porte de son domicile, sans toutefois que le coût du dit affichage puisse excéder la somme de cinq cents francs. Le tout par application des articles 1, 2 et 7 de la loi du 1er août 1905, 1384 du Code civil et 29 du Code pénal, 194 du Code d'instruction criminelle ; 3 de la loi du 23 juillet 1867. N'y ayant appel. Vu au parquet. Pour le procureur de la République, le substitut : (s.) Hellot. — Pour extrait conforme, le Greffier : (s.) Dubois. 2911id

Tribunal de 1re instance de Lille

EXTRAIT

D'un jugement rendu par le Tribunal de 1re instance de Lille le 26 juillet 1943, il appert que : 1° DUPONT Léon, âgé de 50 ans, confectionneur ; 2° DUPONT Michel, âgé de 19 ans, employé de magasin, demeurant ensemble à Tourcoing, 133, rue des Plats, ont été condamnés : le premier à deux mois d'emprisonnement et cinquante mille francs d'amende ; le second à dix jours de prison et vingt-cinq mille francs d'amende, pour avoir, à Tourcoing, de juin 1942 à octobre 1942, commis les délits de hausse illicite sur des tissus et des articles confectionnés, de vente sans facture et d'infraction à la loi sur les articles textiles. Le tribunal a, en outre, ordonné la confiscation des marchandises saisies et l'insertion du présent jugement par extrait dans les journaux « L'Echo du Nord », « Le Réveil du Nord » et le « Journal de Roubaix » ; le tout par application des articles 13, 18, 38, 37, 38, 62, 66, 68 et 69 de la loi du 21 octobre 1940 modifiée ; 1 et 5 de la loi du 20 mars 1941, modifiée ; 2 et 6 de la loi du 27 juin 1942 ; 463, 72, 55, 52 du code pénal ; 1384 du code civil ; 366 et 194 du code d'instruction criminelle ; 3 de la loi du 29 juillet 1867. — Vu au parquet. Pour le procureur de la République, le substitut : (s.) Hellot. — Pour extrait conforme, le greffier : (s.) Dubois. 2910id

L'ASTHME vous étouffe !

Vous éprouverez un soulagement rapide, vous atténuerez considérablement la violence des crises, vous en éloignerez de plus en plus le retour, si vous avez recours à Calm Asmine (ancien kalm-Asthmine). Remède d'une efficacité éprouvée contre Asthme, Emphysème, Bronchite chronique. Toutes Pharmacies (4.2). Visa n° 761 P. 468.

Tribunal de 1re Instance de Lille

EXTRAIT

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal de 1re instance de Lille, le 17 décembre 1943, enregistré à Roubaix, A.J. le 27 décembre 1943, f° 95, c. 40, il a été adjugé à une personne dénommée dans l'acte, le fonds de commerce de café-restaurant ci-devant exploité à Roubaix, 3, Grand'Place, à l'enseigne « Taverne du Pélican », Les oppositions, s'il y a lieu, devront être signifiées à la suite de l'adjudication dans les 20 jours de la présente insertion, en l'étude de Me POISSONNIER, notaire, 24, rue Nain, à Roubaix. La prescrite insertion, faite en conséquence, pour extrait conforme, le Greffier : (s.) Dubois.

Société Immobilière Croix-Larache, 5, r. Marais, Lille. Je assemblée générale extraordinaire 25 janvier 1944, 15 h. Gd.-Place, 23. Lille, défaut quorum 1ère assemblée. Ordre du jour : Dissolution anticipée société. Nomination liquidateur. Autorisation pouvoirs notamment vue vente partie Hippodrome. Dépôts av 20 801944

Etude de Me Fernand GOMBERT, Avoué, 33, rue Inkermann, Lille — Du jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Lille, en date du 10 décembre 1942, enregistré, il appert que le divorce a été prononcé au profit de Mme Marthe TETTELIN, épouse BUSCON, demeurant à Roubaix, 34, quai de Marseille. A l'encontre de M. Fernand BUSCON, négociant et actuellement sans domicile ni résidence connus. — Me Fernand GOMBERT, Avoué, occupant pour ladite demanderesse BUSCON dans l'instance. — Pour extrait (S.) F. GOMBERT 803?id

CAPITAUX-ASSOCIATIONS

Boucherie associé ayant capitaux et connaissances techniques p. ext tannerie. Rég. imit. D.V. Jnal 12353d

Capitaux - Commerçant rech. prêts (gr intérêt, t. garant.) Ec X V Jal

CESSIONS

Etude de Me Louis Pois sonnier, notaire à Roubaix, 11 et 13, Me Marcel Bustille, commissaire-priseur à Roubaix.

Deuxième insertion

Aux termes d'un procès-verbal dressé par Me BUTILS, commissaire-priseur à Roubaix, le 17 décembre 1943, enregistré à Roubaix, A.J. le 27 décembre 1943, f° 95, c. 40, il a été adjugé à une personne dénommée dans l'acte, le fonds de commerce de café-restaurant ci-devant exploité à Roubaix, 3, Grand'Place, à l'enseigne « Taverne du Pélican ». Les oppositions, s'il y a lieu, devront être signifiées à la suite de l'adjudication dans les 20 jours de la présente insertion, en l'étude de Me POISSONNIER, notaire, 24, rue Nain, à Roubaix. La prescrite insertion, faite en conséquence, pour extrait conforme, le Greffier : (s.) Dubois. 2?1id

Bon Cce CONFECT. LING. TISSUS, CHAUSSURES ville Nord, A. 450.000. Ecrire 8 p., atelier, 300 000. Ecrire init. C.M.X.E. Jnal. 803?4d

RECHERCHE GÉRANCE

coquet café ou fonds hôtel. cafe; achat éventuel. Références; caution. Ecrire à M. Devloyal, 12, r. des Canettes. PARIS (6e). 9719d

Recherche fonds commerce bonneterie ou lingerie-mercerie, ou tissus, avec ou sans local. Tourcg-Roubaix. Ecrire: E.B.B. Jnal. 7?685d

A VENDRE
LICENCE DE CAFE

Ecrire A. T. Jnal. 10323d

CAFÉ-HOTEL, rapp. net. 125.000, à céder 300.000 fr. Ecrire W. T. Jnal. 10332d

Désire acheter dans Tourcoing maison d'employé ou ouvrière. Ecrire init. E.C.C. 7?843d

CAFE Lille, prox. centre, b rec., loy 2 fois couvert, à céder 220 000 fr.
Ets R. L. C. I. N.
52 rue Faidherbe LILLE

LICENCE DE CAFE

A vendre. S'adr. à la Rouge du Syndicat, Tg 897d

CHARCUTERIE - CAFE RESTAURANT à céder de suite dans bourg de Laisne. Affaire importante et intéressante. S'adresser à M. Bertrand, notaire, Orchies-Benoîte, Aisne. 803?d

Bières, limon., eaux, aff. Borgne, à 1 km. Paris, 5.800.000 fr. Fait (5.500 hectos. Matériel imp. roulant et exploitat. Pavill. Vast p. conf. Long contrats assurés. Prix 1.600.000 fr. Demis, 8, r. la Victoire. Paris 9e. 20d

Roubaix: PATENTE artisanale de coiffeur à céder. — COPPENOLLE, 52 r. Vieil-Abreuvoir. Rx. 15d

A céder compt. café plein cent. Rx. art. princ. Bail long durée. Lib t. fourn. Ecr. Z. S. au Jnal 12276d

A céder aliment. générale plein centre Rx. Nombr. inscrits, grand logem. Ecr. (r.) A.T. au Jnal 12277d

A CÉDER: Salon de coiffure hommes et dames, à Lille, à fauteuils. Ecrire initiales Z.L.X.B. au Jnal. 803?6d

Indust. tech. bonnet. mercerie, Hsg., Douai, Valenc., Cambrai ou région minière Ecrire A.M.C. Jal. 803?7d

FAN-DE-FORTE, 1er comm. bon quart. Rbx, à céder av. agenc. app. 6 p. 100.000 fr. Ecrire B.M.X.D. Jal. 803?3d

Bon Cce CONFECT. LING. TISSUS, CHAUSSURES ville Nord, A. 450.000. Ecrire 8 p., atelier, 300 000. Ecrire init. C.M.X.E. Jnal. 803?4d

RECHERCHE GÉRANCE

coquet café ou fonds hôtel. cafe; achat éventuel. Références; caution. Ecrire à M. Devloyal, 12, r. des Canettes. PARIS (6e). 9719d

Recherche fonds commerce bonneterie ou lingerie-mercerie, ou tissus, avec ou sans local. Tourcg-Roubaix. Ecrire: E.B.B. Jnal. 7?685d

A VENDRE
LICENCE DE CAFE

Ecrire A. T. Jnal. 10323d

CAFÉ-HOTEL, rapp. net. 125.000, à céder 300.000 fr. Ecrire W. T. Jnal. 10332d

Désire acheter dans Tourcoing maison d'employé ou ouvrière. Ecrire init. E.C.C. 7?843d

CAFE Lille, prox. centre, b rec., loy 2 fois couvert, à céder 220 000 fr.
Ets R. L. C. I. N.
52 rue Faidherbe LILLE

LICENCE DE CAFE

A vendre. S'adr. à la Rouge du Syndicat, Tg 897d

CHARCUTERIE - CAFE RESTAURANT à céder de suite dans bourg de l'Aisne. Affaire importante et intéressante. S'adresser à M. Bertrand, notaire, Orchies-Benoîte, Aisne. 803?0d

Bières, limon., eaux, aff. Borgne, à 1 km. Paris, 5.800.000 fr. Fait (5.500 hectos. Matériel imp. roulant et exploitat. Pavill. Vast p. conf. Long contrats assurés. Prix 1.600.000 fr. Demis, 8, r. la Victoire. Paris 9e. 20d

Roubaix: PATENTE artisanale de coiffeur à céder. — COPPENOLLE, 52 r. Vieil-Abreuvoir. Rx. 15d

A céder compt. café plein cent. Rx. art. princ. Bail long durée. Lib t. fourn. Ecr. Z. S. au Jnal 12276d

A céder aliment. générale plein centre Rx. Nombr. inscrits, grand logem. Ecr. (r.) A.T. au Jnal 12277d

A CÉDER: Salon de coiffure hommes et dames, à Lille, à fauteuils. Ecrire initiales Z.L.X.B. au Jnal. 803?6d

Indust. tech. bonnet. mercerie, Hsg., Douai, Valenc., Cambrai ou région minière Ecrire A.M.C. Jal. 803?7d

FAN-DE-FORTE, 1er comm. bon quart. Rbx, à céder av. agenc. app. 6 p. 100.000 fr. Ecrire B.M.X.D. Jal. 803?3d

Boucherie associé ayant capitaux et connaissances techniques p. ext tannerie. Rég. imit. D.V. Jnal 12353d

Capitaux - Commerçant rech. prêts (gr intérêt, t. garant.) Ec X V Jal

CESSIONS

Etude de Me Louis Pois sonnier, notaire à Roubaix, 11 et 13, Me Marcel Bustille, commissaire-priseur à Roubaix.

Deuxième insertion

Aux termes d'un procès-verbal dressé par Me BUTILS, commissaire-priseur à Roubaix, le 17 décembre 1943, enregistré à Roubaix, A.J. le 27 décembre 1943, f° 95, c. 40, il a été adjugé à une personne dénommée dans l'acte, le fonds de commerce de café-restaurant ci-devant exploité à Roubaix, 3, Grand'Place, à l'enseigne « Taverne du Pélican », Les oppositions, s'il y a lieu, devront être signifiées à la suite de l'adjudication dans les 20 jours de la présente insertion, en l'étude de Me POISSONNIER, notaire, 24, rue Nain, à Roubaix. La prescrite insertion, faite en conséquence, pour extrait conforme, le

Les soucis sont bien souvent la cause des maladies de peau

Chacun sait quelle influence le moral exerce sur le physique ; une personne soucieuse se fatigue vite, digère et dort mal. Les soucis sont, en outre, des répercussions sur notre organisme et jusqu'à la surface de l'épiderme. Mais s'il est difficile de supprimer chagrins et ennuis, il est à la portée de tout le monde de faire disparaître leurs désagréables conséquences.

Les boutons, dartres, eczéma psoriasis, acné, démangeaisons, gênants et disgracieux, sont rapidement soignés par l'Eau Précieuse Dépensier, qui est aussi d'une efficacité remarquable dans les cas de maux de jambes, ulcères variqueux.

Toutes pharmacies. RUX, 37, rue d'Alsace-Lorraine, MALAKOFF. - Visa 763 P. 1718.

IMMEUBLES à vendre et à louer

Etudes de Me Félix Vandeville, et de Me Jacques Lefort, docteurs en droit, avoués à Lille.

Licitation

DESFRENNES-DELEVOST

VILLE DE WATTRELOS

R. des Champs, cité Lepers 4

UNE MAISON à usage d'habitation et commerce et terrain en dépendant en ce compris le sol du passage et petit jardin devant.

A VENDRE le mercredi 8 février 1944, à 14 heures, à l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Lille, en la salle des adjudications, au Palais de Justice, de ladite ville. Trois enchères ne seront reçues que par ministère d'Avoués.

Mise à prix : 10.000 fr. — Autorisation préfectorale indispensable. — S'adresser pour tous renseignements : 1° au greffe du Tribunal civil de ladite ville, où est déposé le cahier des charges ; 2° à Me Jacques LEFORT, avoué colicitant, 95, r. Nationale ; 3° à Me LINDEWALD, notaire, avoué poursuivant la vente, à Lille, 50, rue de l'Hôpital-Militaire. 803?5d

Etude de Me Louis POISSONNIER Notaire, à Roubaix

A VENDRE

VILLE DE ROUBAIX

UNE MAISON à usage de commerce et de chaussée 19, rue du Maréchal-Foch d'une contenance de 2 a. 51 ca.

L'an 1944 le 13 janvier à 15 h. Me POISSONNIER, notaire, procédera en son étude, sise à Roubaix, 24, rue Nain, à l'adjudication de l'immeuble sus-énoncé, sur la mise à prix de 180.000 fr

Les personnes désirant visiter cet immeuble ne pourront le faire que le lundi matin

Pour tous renseignements s'adresser à Me POISSONNIER, 24, rue Nain, à Roubaix, et à Me Desprets, agent immobilier, 51 bis, rue de la Gare, Rx.

Etude de Me Yves Ghesquières, notaire, 77, rue Nationale, Tourcoing.

A VENDRE par adjudication, le LUNDI 24 JANVIER 1944, à 15 h. en l'étude. — Libre d'occupation. — Tourcoing, 77 rue de la Belle-Vue.

MAISON en bon état, rue et avec 120 m2 de terrain. Mise à prix : 50.000 fr.

Visites de 14 à 15 h., les mardi et samedi. S'adresser en l'étude 8012d

Etude de Me Yves GHESQUIÈRES, notaire, 77, rue Nationale, à Tourcoing

A VENDRE par adjudication le lundi 24 janvier prochain à 15 h. en l'étude

ROUBAIX

Maisons libres : rue Rémy-Cogghe, n° 1, ancienne rue des Fleurs. M. à p. 100.000 fr. - Rue des Arts. 26. M. à p. : 50.000 fr.

Mobilier et matériel occupés : rue de Lille, 86. M. à p. : 25.000 fr. S'adr. en l'étude

Etude de Me A. FARMENTIER, notaire à Estaimbourg.

Le mardi 11 cour. à 3 h. en la salle de la Couronne, à Pecq, le dit notaire adjugera préparatoirement. Lot 1 : Une maison ouvrière sur et avec 495.60 m2 de terrain ; Lot 2 : Une maison ouvrière sur et avec 585.13 m2 de terrain, sises à Pecq, rue de Saint-Léger, n. 43 et 45. Faculté de cumul. Renseignements et plan en l'étude 804?0d

Roubaix pte mais. excel. état loc. 1.800 par an à vend. 57.000 fr. I. P. Havas 108 r. de la Barre Lille. 4 Ecr. H. T. journal. 10291d

VILLE DE TOURCOING

130, RUE DU DRAGON, 130

VENTE aux enchères publiques
APRÈS DÉCÈS

BON MOBILIER

Le JEUDI 13 JANVIER 1944, à 14 heures.

Bahut ancien chêne sculpté - Deux buffets, table à allonges et chaises chênes - Poste T. S. F. « Nordia » - « Foyer émaillé » Cinoy » - Machine à coudre « Advance » - Assiette faïence de l'Est et autres - Livres - Lits - Bons matelas laine - Lavabos - Cuisinière « Godin » - Réchaud à gaz - Armoires de cuisine - Etabli - Porte-bouteilles, etc... 80?3d

Etude de Me Marcel BUTILS
Commissaire-Priseur de Roubaix.

VILLE DE ROUBAIX

VENTE aux enchères publiques
9, RUE HEILMANN, 9

Buffets - Tables - Chaises - Lit fer et cuivre - Literie - Machine à coudre « Vigneron » - Régulateur - Cuisinière à carreaux - Vêtements à usage de femme, etc., dépendant de la succession vacante de WARTHE Léontine-Marie.

Le LUNDI 10 JANVIER 1944, à 14 heures. 8041d

##